

**AGENCE DE L'EAU
SEINE-NORMANDIE**

**Commission des Aides
OCTOBRE 2023**

DELIBERATION N° 23-04

APPROBATION DES CONVENTIONS, CONTRATS ET AVENANTS

La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie

- Vu les articles L213-8-3, R213-39 et R213-40 du code de l'environnement,
- Vu le 11e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau Seine-Normandie révisé, adopté par délibération n° CA 21-24 du 16 novembre 2021,
- Vu la délibération du conseil d'administration n° CA 19-23 du 12 juillet 2019 modifiée relative à la délégation des attributions du conseil d'administration à la directrice générale,
- Vu la délibération du conseil d'administration n° CA 22-23 du 17 novembre 2022 fixant le montant des autorisations d'engagement au titre des interventions pour l'année 2023,

Et après avoir valablement délibéré

DÉCIDE

Article 1.

De prendre acte des retraits par l'agence de l'eau des dossiers suivants :

Dossier n° 1088350 de l'aide 1104132-1, ligne programme 1833

Bénéficiaire : LUZEAL

Dossier reporté pour attendre la notification du nouveau régime d'aide.

Dossier n° 1092268 de l'aide 11015807-1, ligne programme 1821

Bénéficiaire : EARL JAKOVAL

Dossier reporté pour attendre la notification du nouveau régime d'aide.

Article 2.

De préciser les dépôts de votes suivants :

M. CHOLLEY n'a pas pris part au vote concernant tous les dossiers du SYORP / Viry-Châtillon.

M. LOMBARD n'a pas pris part au vote concernant le dossier n°1091982 dont l'attributaire est CRISTAL UNION ainsi que pour le dossier n°1091216 de la Communauté de communes

Paysage de Champagne, du dossier n°1091526 SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DU PETIT MORIN et du dossier n°1090946 SYNDICAT MIXTE MARNE ET SURMELIN / Mézy-Moulins.

Mme Jourdain n'a pas pris part au vote concernant les dossiers n° 1087377 et 1089540 dont l'attributaire est le CONSERVATOIRE ESPACES NATURELS DE NORMANDIE.

Article 3.

de prendre acte des propositions de modifications de concours financier soumises à la commission telles que listées en annexe 1.

Article 4.

De donner un avis favorable sur l'ensemble des propositions de concours financier listées en annexe 2.

Article 5.

D'autoriser la directrice générale de l'agence de l'eau à procéder aux mises au point nécessaires et de finaliser et signer les conventions mentionnées dans les articles 3 et 4.

**La Directrice générale de l'agence
de l'eau Seine-Normandie**

Sandrine ROCARD

**Le Président
de la commission des aides**



François CHOLLEY

Annexe 1 – Modification des dossiers d'aides

Annexe 2 - Liste des aides validées - État C.

DELIBERATION N° 23-04

COMMISSION DES AIDES DU 12 OCTOBRE 2023

APPROBATION DES CONVENTIONS, CONTRATS ET AVENANTS

MODIFICATIONS DES DOSSIERS D'AIDES

**Direction territoriale
Seine francilienne
Volume 3**

Ligne programme : 2512 Dossier : 1091458 Aide : 1104835-1 Bénéficiaire : S2E 77	Modifier la ligne programme en 7125.
Ligne programme : 1212 Dossier : 1092260 Aide : 1105799-1 Bénéficiaire : SIARP	Le montant d'assiette à retenir est de 2 698 226€ au lieu de 2 704 148€, soit une subvention de 1 079 291€ au lieu de 1 081 660€ et une avance de 539 646€ au lieu de 540 832€.

**Direction territoriale
Seine amont
Volume 4**

<p>Ligne programme : 2132</p> <p>Dossier : 1090717 Aide : 1103808- 1</p> <p>Bénéficiaire : S.T.T.I.</p>	<p>Modifier la ligne programme en 1316.</p>
<p>Ligne programme : 1213</p> <p>Dossier : 1091681 Aide : 1105114- 1</p> <p>Bénéficiaire : COMMUNE AVALLON</p>	<p>Le montant d'assiette à retenir est de 279 000€ au lieu de 310 620€, soit une subvention de 279 000€.</p>

**Direction territoriale
vallées de Marne
Volume 5**

<p>Ligne programme : 1833</p> <p>Dossier : 1088350 Aide : 1104132-1</p> <p>Bénéficiaire : LUZEAL</p>	<p>Retrait du dossier.</p>
<p>Ligne programme : 2511</p> <p>Dossier : 1091976 Aide : 1105459-1</p> <p>Bénéficiaire : UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD</p>	<p>Modifier la ligne programme en 7125.</p> <p>Le montant de l'assiette est de 4 928 864€ au lieu de 5 123 745€ soit une subvention de 1 971 546€ au lieu de 2 049 498€.</p>

**Direction territoriale
vallée d'Oise
Volume 6**

<p>Ligne programme : 2513</p> <p>Dossier : 1092158</p> <p>Aide : 1105677-1</p> <p>Bénéficiaire : UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD</p>	<p>Modifier la ligne programme en 7125.</p>
--	---

Direction territoriale et maritime
Seine aval
Volume 7

<p>Ligne programme : 2420</p> <p>Dossier : 1091338</p> <p>Aide : 1104726-1</p> <p>Bénéficiaire : FEDERATION DEPT CHASSEURS SEINE MARITIME</p>	<p>Le montant d'assiette à retenir est de 132 471 €, soit une subvention de 97 079 € au lieu de 105 977€.</p>
<p>Ligne programme : 1213</p> <p>Dossier : 1091972</p> <p>Aide : 1105456-1</p> <p>Bénéficiaire : S.I.A.E.P.A. 02 BRAY</p>	<p>Le montant d'assiette à retenir est de 377 400€, soit une subvention de 377 400€ au lieu de 306 000€.</p>

**Direction territoriale et maritime
Bocages Normands
Volume 8**

<p>Ligne programme : 1821</p> <p>Dossier : 1092268 Aide : 1105807-1</p> <p>Bénéficiaire : EARL JAKOVAL</p>	<p>Retrait du dossier</p>
<p>Ligne programme : 2513</p> <p>Dossier : 1090234</p> <p>Aides : 1103176-1 1103932-1</p> <p>Bénéficiaire : CA SAINT LO AGGLOMERATION</p>	<p>Modifier la ligne programme en 7125.</p>
<p>Ligne programme : 2513</p> <p>Dossier : 1091535</p> <p>Aide : 1104929-1</p> <p>Bénéficiaire : SM PRODUCTION EAU POTABLE NORD OUEST BESSIN</p>	<p>Modifier la ligne programme en 7125.</p>